

MAIRIE DE PÉROUGES



**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 OCTOBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze octobre à 18 heures le Conseil Municipal, légalement convoqué, conformément aux articles L.2121-7, L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en salle du conseil à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme Nathalie MICOLAS, Maire.

Présents : Nathalie MICOLAS, Florence DE POUMEYROL, Eric MEUNIER, Gilberto GRECO, Gérard FLEJOU, Philippe LAMBERT, Frédéric MALBOS, Marie-Victoire PASSERAT DE LA CHAPELLE, Christelle MORTEL, Paul VERNAY, Jean-Luc VIBERT

Absents excusés : Marlène BLASQUEZ donne pouvoir à Christelle MORTEL
Paul SAISSET donne pouvoir à Eric MEUNIER
Maryvonne HERRENKNECHT

Madame Florence DE POUMEYROL est élue secrétaire de séance

Madame le Maire ouvre la séance à 18H19

Le compte rendu du conseil municipal du 02 Septembre 2024 est approuvé à 12 voix pour, 0 contre et 2 abstentions.

=====

1 DIA

Vente des parcelles A 2280, A 1301, A 2279, d'environ 1756 m2 situées au péage
Avec 14 voix pour, le conseil municipal décide de ne pas préempter.

Vente des parcelles A 1234, A 1653, d'environ 315m2 situées au péage
Avec 14 voix pour, le conseil municipal décide de ne pas préempter.

Vente des parcelles ZC 0536, ZC 0559 et ZC 0564, d'environ 615 m2 situées
lieudit Rapan.
Avec 14 voix pour, le conseil municipal décide de ne pas préempter.

Vente de la parcelle A 2273, d'environ 537 m2 située route de la cité.
Avec 14 voix pour, le conseil municipal décide de ne pas préempter.

2 Frais de remboursement salon des maires

Madame le Maire explique au Conseil Municipal le déplacement de 4 élus au salon des maires à Paris le 19-20-21 novembre 2024.

Elle décrit le programme de ces trois jours et les frais engagés.

Elle demande que tous les frais de déplacements, hébergements soient pris en charge financièrement par la Mairie.

Le conseil municipal accepte avec 12 voix pour et 2 abstentions le remboursement des frais pour le salon des maires à Paris.

3 Décision modificative

Madame le Maire expose au Conseil Municipal l'intérêt de faire une décision modificative sur le budget assainissement pour alimenter le compte 673 de 3 000€ pour annuler un titre émis sur le budget 2023.

Il convient donc de prendre 3 000€ sur le compte 6156 chapitre 11 et de le rajouter au compte 673 chapitre 67.

Le Conseil Municipal avec 14 voix pour, accepte cette décision modificative.

4 Pas de passage à 5€ pour le parking

Madame le maire explique à l'assemblée que les horodateurs des parkings sont défectueux. Elle demande donc que la délibération n°2024033 prise le 22 avril 2024 pour la modification du tarif des parkings à 5€ ne soit pas applicable.

Les parkings resteront donc à 3€ jusqu'à ce que les horodateurs soient changés et fonctionnels.

Le conseil municipal valide avec 14 voix pour de rester sur un tarif de 3€ pour les parkings payants.

5 NOS TV tournage du 3 juillet 2024

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la demande de NOS TV pour s'installer sur la place du tilleul et avoir les places de parking sous l'église.

Elle informe que cette organisation devra la somme de 2100€ pour bénéficier dans installations.

Le conseil accepte le tarif de 2 100€ avec 14 voix pour.

6 Renouvellement bail de la chasse

Madame le Maire expose à l'assemblée un courrier reçu du Président de la société de Chasse de Pérouges, expliquant les difficultés rencontrées par l'association, et de ces faits, demandant la gratuité du bail de la Chasse pour l'année 2024.

Le conseil décide avec 14 voix pour de renouveler la gratuité du bail de la chasse.

7 Compte rendu des commissions

Travaux et Voirie :

Spanc : La dernière tranche de subvention a été demandée et le versement a été effectué sur notre compte à la trésorerie, reste à encaisser et redistribuer leurs parts aux trois derniers participants.

Assainissement Le Matin Clair : La réception définitive a été faite le 13/9 sans aucun problème pour l'ensemble du chantier, piège à charriage, chemin des Terreaux et résidence Matin Clair, il ne reste qu'à planter un lilas des Indes par nos services techniques pour remplacer un arbre qui a été supprimé. Notre avocat démarre le dossier de négociation pour régler l'assignation avec le tribunal administratif.

Ecole future classe : Classe terminée, tableau reçu et installé ainsi qu'une sonnette à partir du portail. Une nouvelle remarque est apparue suite à un exercice incendie dans l'école, l'alarme n'est pas audible dans cette classe ni dans la salle multi activités, nous ferons le nécessaire.

Fibre cité : Les solutions pour relier les chambres avec toutes les habitations seront multiples et certaines devront être validées par l'ABF, par contre le déploiement horizontal sera effectué début Novembre et les quelques habitations accessibles pourront être raccordées, la mairie en fait partie. Pour l'entrée de la cité, toutes les habitations pourront être raccordées fin Octobre

Commission sociale :

Rando numérique avec Elise Derose en septembre, le groupe est varié et de nouvelles personnes assistent aux permanences (de bouche à oreille).
Les personnes sont très satisfaites du service proposé.

Demandes de logements sociaux (4 à 5 par mois).

Le relais d'assistante maternelle propose une permanence le vendredi matin (2 par mois) à Péruges, à partir de janvier 2025 - coût 2000 euros / an

7 assistantes maternelles intéressées (sondage fait par le Lab).

Après sondage pour les lieux les plus adaptés (caserne ou salle polyvalente), 4 ou 5 seraient disposées à venir dans la cité avec les enfants, la salle multi activité ne peut être mise à disposition car utilisée par l'école. Par expérience, une fois ouvert, les permanences se remplissent petit à petit.

Première réunion en septembre dernier avec 2 parents à l'origine du groupe de travail sur l'étude d'un centre de loisirs pour les enfants sur la commune. C'est une demande de relancer l'étude du projet (évoquée lors d'une réunion publique).

Le prochain rendez-vous est prévu prochainement (la visite d'un centre de loisir est prévu, rdv avec la CAF pour obtenir des conseils et montant des subventions)

Nous attendons les réponses pour comptabiliser le nombre de repas et colis des aînés.

Visite du salon des aidants samedi dernier à Meximieux.

Commission finances : les commissions se poursuivent pour préparer le prochain budget.

Urbanisme :

Patrimoine, Tourisme et vie associative :

Environnement :

8 QUESTIONS DIVERSES

Problème de stationnement et de circulation ce dimanche 13/10/24 chemin de l'olivier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h18

Le prochain conseil sera le 02 décembre 2024 à 18h00.

